



## 1 **Contacts utiles et liens pour toutes questions relatives au Brexit**

Je demande à mon employeur (transporteur) d'obtenir les documents obligatoires relatifs aux marchandises que je transporte pour traverser la frontière.

Site des Douanes françaises : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

## 2 **Si vous souhaitez plus d'informations sur les nouvelles procédures de passage des frontières, vous pouvez contacter les autorités suivantes pour la France**

Service d'information des Douanes : +33 8 11 20 44 44  
(0,06€/min + prix de l'appel)

Formulaire de contact :  
[www.douane.gouv.fr/contact-et-assistance/etre-rappele](http://www.douane.gouv.fr/contact-et-assistance/etre-rappele)

Ne pas jeter sur la voie publique

# Une frontière intelligente pour des conducteurs avertis



[www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

**Franchissons le Brexit ensemble**

# Vos nouvelles démarches pour franchir la frontière



## Si vous transportez des marchandises à l'exportation, à l'importation ou en transit

Assurez-vous de vous munir de votre lettre de voiture CMR, de votre permis de conduire, des papiers de votre véhicule et du numéro MRN (document à code-barres provenant d'une déclaration en douane)



## Si vous transportez des produits sanitaires ou phytosanitaires (SPS)

Vous ferez obligatoirement l'objet d'un contrôle documentaire et éventuellement d'un contrôle physique des marchandises transportées

## Si vous transportez des produits issus de la pêche

Assurez-vous de vous munir d'une autorisation spécifique. Vous pourrez faire également l'objet d'un contrôle douanier



## Si votre camion est vide

Vous aurez besoin uniquement de votre permis de conduire et des papiers de votre véhicule



**D**ans le cas d'une sortie sèche -sans accord- du Royaume-Uni de l'Union (scénario «no deal»), les modalités de passage de la frontière seront impactées par de nouvelles formalités douanières et des contrôles à réaliser.

Ainsi, assurez-vous auprès de votre employeur d'avoir préparé avant votre voyage tous les documents indispensables pour ne pas être retardé ou bloqué à la frontière – que ce soit à l'importation, à l'exportation ou en transit.